

CALAMITES AGRICOLES

L'herbe est plus verte mais le fourrage manque toujours

Les pluies des derniers jours n'ont fait que stabiliser la situation. Il manque la moitié de la première coupe d'herbe, le potentiel des maïs est entamé et la paille manque. La mission d'enquête calamités menée en Moselle confirme une situation fourragère qui s'annonce très tendue.

Le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, a annoncé lors du conseil de l'Agriculture française du 31 mai, une accélération de la procédure des calamités agricoles.

Ce dispositif va concerner les pertes de récoltes pour les fourrages. Les céréales qui sont, depuis 2010, assurables au titre des aléas climatiques ne sont plus éligibles à cette procédure.

Dossier en plusieurs étapes

Le processus des calamités agricoles est basé en plusieurs étapes. En Moselle, la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs avaient anticipé la demande en sollicitant la DDT par courrier dès le 26 mai. Cette réactivité a permis de gagner du temps et de lancer, dès le 10 juin, la mission d'enquête sur le terrain indispensable à la reconnaissance du sinistre dans le département.

La commission départementale des calamités agricoles sera amenée à examiner le rapport d'enquête le 21 juin prochain. Le dossier validé au niveau local doit parvenir au ministère de l'Agriculture pour le 24 juin afin d'être examiné début juillet par la commission nationale qui statue sur la demande d'indemnisation du département.

Une fois la Moselle reconnue en calamités agricoles, les exploitants auront jusqu'à fin août pour déposer leur dossier individuel de demande en DDT. Les premiers paiements sont censés intervenir dès la mi-septembre. «Il faudra qu'individuellement les demandeurs atteignent le seuil réglementaire d'une perte de 13 % du produit brut de l'exploitation qui est calculé forfaitairement sur la base du barème départemental des calamités agricoles» explique Sylvain Rigaux de la DDT. Une évaluation définitive des pertes sera établie à l'automne au terme de la campagne fourragère. Les dossiers seront ensuite soldés.

Le tour du département

La mission d'enquête était composée de représentants de la Chambre d'agriculture, de la FDSEA, de la DDT ainsi que de la Confédération paysanne présente au titre d'expert. Chambrey, Languimberg, Riche, Marange-Zondrange, Sanry les Vigy, la visite des cinq exploitations ciblées dans le département avait pour premier objectif de déterminer si un zonage géographique de la sécheresse était nécessaire. La réponse est sans ambiguïté. Les chiffres sont identiques. La Moselle n'a pas à être divisée. La première coupe d'herbe



Si la situation des maïs s'améliore, une partie du potentiel est perdue.

est amputée partout de 50 %. La repousse immédiate est très limitée. «Le peu de pluie des derniers jours a redonné du vert dans les parcelles» explique Gaëtan Albrech de Chambrey, «c'est bon pour le moral mais cela masque surtout la réalité. L'herbe qui a disparu ne reviendra pas». Deuxième sujet d'inquiétude les maïs. Les manques et les retards à la levée ont entamé le potentiel de production. «Même si les conditions climatiques s'améliorent, la récolte ne sera pas à un niveau normal» plaide le représentant de la FDSEA Guy Pétaïn. «Sans maïs, je ne sais pas comment je vais produire mon lait l'été prochain» complète Gilles Steibel, éleveur à Languimberg.

Conséquences à long terme

Dans l'immédiat, les exploitants ne cèdent pas à la panique. Les animaux sont maintenus en état en fourrageant au parc. «C'est une vraie priorité, en cas de dérapage, les conséquences se feront sentir pendant au moins deux ans» explique Marc Lamy, conseiller élevage à la Chambre d'agriculture. Mais les stocks fondent vite. «La consommation de fourrage est la même qu'en plein été» souligne

Benoît Oster, jeune agriculteur à Marange Zondrange.

Tous les éleveurs ont pris des dispositions pour essayer de combler le déficit fourrager. «Cette année je n'aurai pas de paille à céder dans la famille et j'ai acheté des coproduits» indique Frédéric Poinignon, éleveur à Riche «et j'attends que les derniers camions soient livrés». Au-delà de la disponibilité, la question du prix est tout aussi déterminante. La flambée des tarifs pose la question de la rentabilité. A Marange Zondrange, pour la première fois depuis son installation, Benoît Oster a un des box de son bâtiment d'engraissement qui reste vide. Les éleveurs exploitent toutes les pistes pour palier aux manques. «J'ai déjà fait un mélange vesces avoine en 2010. J'ai eu de bons résultats. Je vais augmenter ma surface en cultures dérobées pour essayer de compenser» prévoit Christian Cavelius de Méchy.

La pluie a fait du bien au moral, mais malgré un état d'esprit optimiste et de l'anticipation, tous les éleveurs ont souligné une même préoccupation. «Cela va être très dur de tenir jusqu'au printemps 2012».


A. BRANGE

Comité sécheresse en préfecture

La situation hydrologique du département de la Moselle a conduit à une première réunion du comité départemental sécheresse le 9 juin en préfecture de Moselle. Contrairement à de nombreuses régions françaises où le débit des cours d'eau et des nappes amenaient à prendre des mesures de restrictions des usages de l'eau, la Moselle vient seulement d'atteindre le premier niveau de vigilance du dispositif.

La situation météorologique avec «la moitié de la pluie normale sur les cinq premiers mois de l'année», cumulée à des températures élevées, a des conséquences immédiates essentiellement sur la production agricole. Les services de l'Etat n'ont fait que confirmer les quelques mesures d'accompagnement déjà annoncées par le ministre de l'Agriculture.


Sur le plan local, la FDSEA a reconduit ses demandes de dérogations aux transports routiers et à l'application de la directive nitrates pour permettre une mise en œuvre efficace de la solidarité professionnelle



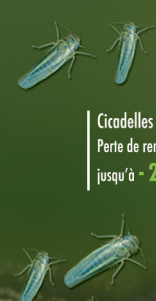
Protection de semences
Le choix du progrès

**Protection +
Gaucho®+REDIGO®**

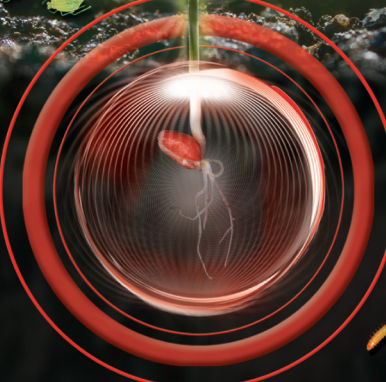
**Ravageurs contrôlés,
rendements optimisés !**



Pucerons
Perte de rendements
jusqu'à - 30q/ha




Cicadelles
Perte de rendements
jusqu'à - 20q/ha



Taupins
Perte de rendements
jusqu'à - 40q/ha

Protection des semences de blé
contre les ravageurs aériens
et souterrains combinée à
un fongicide haute performance
contre les maladies.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS :
RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**

 Bayer CropScience

Gaucho® 350 : 350 g/l imidaclopride, AMM n°9200091 - Détenteur d'homologation : Bayer SAS - Bayer CropScience - Classement toxicologique : Xn - Nocif - © Marque déposée Bayer - Dangereux - Respecter strictement les précautions d'emploi. Redigo® - 100 g/l prothioconazole - AMM n°2060127 - Détenteur d'homologation : Bayer SAS - Bayer CropScience - Classement toxicologique : Xn - Nocif - © Marque déposée Bayer - Dangereux - Respecter strictement les précautions d'emploi. Pour les usages autorisés, modes d'emploi, doses, restrictions et contre-indications : lire attentivement l'étiquette et la notice d'emploi avant toute utilisation. Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.